L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 MARS 1861.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARRY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 13 MARS.

☞ **Voir la seconde page, pour :**
Le Feuilleton,
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Leaumont, Blache & Co, 69 Chartres—Marchandises sèches, chaussures, chemises &c.

Par G. Leaumont, Blache & Co, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 69—300 lots d'habillements de printemps.

Par le shérif à 10½ heures A. M. aux écuries situées rue du Cirque entre celles de Canal et Commune—Un cheval noir.

La coercition.

On a beaucoup parlé de coercition depuis le 6 novembre, et l'opinion s'est alternativement alarmée ou tranquillisée, selon les rumeurs contradictoires répandues par la presse et le télégraphe, comme s'il dépendait uniquement de la nouvelle administration d'employer la force pour faire rentrer dans l'Union les sept Etats qui s'en sont séparés, comme si la paix ou la guerre était entre les mains de M. Lincoln et qu'il lui suffit de le vouloir pour que de puissantes armées se précipitassent contre le Sud. On n'a pas assez jusqu'à présent tenu compte des embarras de toutes sortes qui entravent l'action de son gouvernement et l'empêcheraient, s'il y songeait sérieusement, d'user de rigueur envers les Etats confédérés. Le trésor est à sec, la petite armée fédérale disséminée sur une vaste étendue de pays, les bâtiments de l'Union éparpillés sur toutes les mers.

M. Lincoln est-il un enchanteur pour créer de toutes pièces, en un instant donné, de formidables escadres ? A-t-il, comme autrefois les héros de la fable, le pouvoir, en frappant le sol du pied, d'en faire sortir des bataillons et des régiments ? Qu'on se rappelle ce qu'il a fallu de peines, d'argent et de temps à M. Buchanan, avec le concours du Congrès et la coopération active des meilleurs généraux américains, pour organiser la petite division de deux mille hommes envoyée contre les Mormons d'Utah ! Et la chétive expédition navale dirigée contre le Paraguay, quels soucis n'a-t-elle pas causés au prédécesseur de M. Lincoln !

C'est que l'Amérique n'est pas une puissance militaire et que les forces dont elle dispose, très imparfaitement organisées, suffisent à peine à protéger son immense frontière contre les quelques milliers d'Indiens qui la menacent incessamment. N'est-il donc pas absurde de supposer que M. Lincoln, privé des moyens d'action que possédait la précédente administration, pourra faire mieux que celle-ci ? Il monte au pouvoir au moment où la république, détruite par un parti odieux, est scindée et où l'opinion dans les Etats restés fidèles à l'ancienne Union est loin d'être sympathique au nouvel ordre de choses. Le sentiment conservateur, qu'on ne l'oublie pas, domine aujourd'hui dans le Nord et l'Ouest, et s'il prenait fantaisie au cabinet républicain noir de donner le signal de la guerre civile, un cri terrible de réprobation s'élèverait des villes, des hameaux, des paisibles campagnes du sein même des forêts, où marchent lentement en avant les pionniers de la civilisation. C'est une erreur de croire que les populations industrieuses du Nord-Ouest, nos frères et nos concitoyens d'hier, n'ont pour nous que de la haine et ne respirent que la vengeance. Elles sont restées, malgré la rupture, nos amies et nos alliées. C'est en vain que M. Lincoln s'arrivait à ce degré de démence, ce que nous n'admettons nullement, ferait appel au fanatisme aux extravagants pour grossir les rangs de son armée ; le pays ne lui fournirait pas de chair....

Ayons, de notre côté, pour nos anciens compatriotes des sentiments de paix et de bienveillance. N'appelons pas de nos vœux une guerre fratricide, comme le font les héros de carrefour et estaminet qui foisonnent dans les jours d'orage, mais demandons au ciel, malgré notre séparation politique, le rétablissement de la bonne harmonie, de l'entente cordiale et des relations de fraternité qui existaient naguère entre les citoyens des Etats libres et ceux des Etats à esclaves.

Nous avons dit qu'il n'est pas au pouvoir du successeur de M. Buchanan de plonger le pays dans les horreurs de la guerre civile, et qu'il y serait-il, même, pour ce parti violent, des obstacles presque insurmontables. Il n'a, nous le répétons, ni armée, ni marine, ni argent pour créer l'une et réorganiser l'autre, et en admettant que les millions ne lui fissent pas défaut, il lui faudrait tant de temps pour terminer ses préparatifs que les Etats confédérés seraient trop forts pour qu'il osât les attaquer. M. Lincoln, malgré son audace et ses forfanteries, est dépourvu de bon sens et de jugement ; il a sans doute, des sentiments à Washington, comme ses prédécesseurs, il en sait assez pour comprendre les difficultés de sa position. Nous croyons d'ailleurs qu'il se serait bien promptement disposé, même s'il eût voulu avoir, fait ce ces les voies de la conciliation. Il sera en tout cas prêt à accepter la branche d'olivier.

S'il fallait en croire les dernières dépêches de Washington, le nouveau cabinet se serait à peu près décidé à rappeler les troupes qui occupent les forts Sumter et Pickens. C'est, dans les circonstances actuelles, le parti le plus sage qu'il pourrait prendre, et il en résulterait, indépendamment de la paix rétablie et d'une bonne harmonie, une satisfaction et un soulagement. Sa décision, si elle ne se confirme pas, M. Lincoln provoquerait au monde un conflit inévitable. S'il envoie des renforts aux garnisons de Charleston et de Pensacola, il exposera celles-ci à une attaque immédiate de la part des Etats confédérés et à une défaite certaine. Est-ce la mort de ces braves soldats qu'il désire ? Non ! Et bien ! il ne peut les sauver qu'en les rappelant du poste où ils gardent depuis quatre mois avec tant de dévouement et une si admirable fidélité.

L'administration républicaine noire, dont la triste victoire a été si funeste au pays, voit l'armée fédérale se désorganiser sous ses yeux. Tous les officiers des forces de terre et de mer, appartenant aux Etats du Sud, ont envoyé leur démission au président, et la plupart de ceux qui sont restés sous les drapeaux déclarent hautement qu'ils ne serviront pas contre leurs concitoyens. L'opinion publique, en outre, non seulement dans les Etats du Sud qui obéissent encore au gouvernement fédéral, mais dans les Etats libres, s'est en général prononcée contre l'emploi de la force. Sur quel appui matériel et moral pourrait donc compter M. Lincoln ? D'une autre part, le major Anderson a écrit à Washington que dans quinze jours ce qui lui reste de vivres et de bois sera épuisé, et comme il est impossible désormais de le ravitailler sans une expédition, il sera de son devoir de se rendre, il est évident qu'il sera bientôt contraint d'évacuer la forteresse qu'il occupe. Dieu veuille hâter ce moment et prévenir ainsi une sanglante catastrophe !

On voit par le tableau que nous venons d'esquisser rapidement qu'il ne sera pas facile à M. Lincoln, même s'il y était disposé, de faire de la coercition. Pour nous, après mûre réflexion et en tenant compte des circonstances particulières où est placé le pays, nous croyons sincèrement et fermement au maintien de la paix. Nous saurons bientôt si nous nous abusons ou si nous nous faisons une juste idée de la situation.

Nouvelles du Mexique.

Le steamer *Tennessee*, parti de Vera Cruz le 5, est entré hier dans notre port. Nous recevons par cet arrivage des nouvelles de Mexico jusqu'au 2 mars.

Il s'est organisé dans la capitale des clubs destinés à prêter à ce gouvernement et à exercer une sorte de contrôle sur les actes du pouvoir. L'intervention de ces clubs embarrasse et entrave l'administration.

M. Saligny, ministre de France, a dit-on, reconnu le gouvernement de Juarez.

Une lettre de Guanajuato dit que Mejia, en apprenant l'exécution des conspirateurs de San Luis, a fait fusiller trente-deux libéraux qu'il avait faits prisonniers à Rio Verde.

La diligence, partie le 26 de Mexico, a été pillée près d'Ayutla par cinq cavaliers, et plus tard, près de San Antonio, par huit bandits. Le jeune York, riche marchand américain de ce nom, a été tué par ces derniers.

Les révolutionnaires n'ont pas renoncé à la lutte, mais ils continuent à être battus par les libéraux dans toutes les rencontres.

EUROPE.

Les journaux de l'Ouest publient des dépêches qui complètent celles que nous avons nous-mêmes reçues.

Le gouvernement français envoie des renforts considérables à l'armée d'occupation de Rome.

Eugène Scribe, le célèbre auteur, est mort à Paris vers le 20 de février ; il était âgé de soixante-dix ans.

La caisse des chemins de fer de Mirès a suspendu ses paiements pour procéder à un inventaire de son actif.

Le commandant de la forteresse de Messine a refusé de se rendre à l'amiral Persano et le général Cialdini a, dit-on, répondu qu'il résisterait jusqu'à la dernière extrémité.

Le général sarde Mezzacapo s'est dirigé à la tête de forces imposantes contre la citadelle de Civitella, dans l'intention de l'emporter de vive force si la garnison refusait de la lui livrer.

L'*Opinione* de Turin dément le bruit que des négociations auraient été ouvertes entre la Sardaigne et Rome.

Le Maroc s'est engagé vis-à-vis de l'Espagne à payer immédiatement le reste de l'indemnité de 20,000,000 réaux, et de lui abandonner en attendant, comme garantie, la perception des droits de douane à Fargola et à Mogador.

Le bruit court à Hambourg que l'ordre avait été envoyé à Trieste d'armer sur le champ tous les navires à vapeur de la marine autrichienne.

La situation politique est de plus en plus incertaine en Hongrie ; les districts de Raab, Sobogay, Peterwarden et quelques autres ont été mis en état de siége.

L'occupation française en Syrie se prolongera de deux ou trois mois au delà du terme fixé d'abord par l'empereur.

L'inauguration du parlement italien a été célébrée dans plusieurs villes de la Vénétie.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Dernières nouvelles de Washington.

Les forts Sumter et Pickens.

Washington, 12 mars—Des bruits dignes de foi en apparence et répandus partout ici attribuent à l'administration l'intention bien formelle d'évacuer le fort Sumter. Cependant l'ordre n'en avait pas encore été donné hier soir à une heure avancée.

Le *National Intelligencer* se prononce pour l'évacuation non seulement du fort Sumter, mais de celle du fort Pickens. Des amis du président assurent que cette mesure sera mise à exécution.

Commissaires des Etats confédérés.

Washington, 12 mars—Les commissaires de la confédération du Sud n'ont pas vu hier le secrétaire d'Etat ; on pense qu'ils lui demanderont une entrevue pour demain.

Travaux du Congrès fédéral.

Proposition d'expulsion contre le sénateur Wigfall.

Washington, 12 mars—Au Sénat, hier, la proposition de M. Foster, du Connecticut, ordonnant l'expulsion de M. Wigfall, sénateur du Texas, a été longuement discutée.

M. Mason, de la Virginie, a dit qu'il prenait la même attitude que M. Wigfall.

M. Hunter a défendu le sénateur Wigfall et les droits des Etats.

Maître de poste à Washington.

Washington, 12 mars—L'honorable W. W. Seaton, éditeur du *National Intelligencer*, a été nommé maître de poste de Washington.

Démission d'officiers.

Washington, 12 mars—Le lieutenant Stevens, de New-York, a envoyé sa démission au gouvernement, il se propose d'offrir ses services aux Etats confédérés.

Le commodore Stewart a également offert sa démission qui ne sera pas acceptée.

Consulat de Liverpool.

Washington, 11 mars—M. Littlejohn, speaker de l'Assemblée de New-York, a été nommé consul des Etats-Unis à Liverpool.

Perception du revenu.

Washington, 12 mars—Il est question de placer un navire de guerre en dehors du port de Charleston pour percevoir les droits de douane.

Convention du Missouri.

St Louis, 12 mars—La Convention a voté hier, par 52 voix contre 36, une résolution ordonnant une enquête sur le complot tramé pour forcer le Missouri à sortir de l'Union.

Faux billets de banque.

Philadelphie, 12 mars—Des billets contrefaits de $10 de la Warren Bank of Massachusetts, circulent ici.

Législature de la Louisiane.

Baton Rouge, 12 mars—A la Chambre, au jour d'hui, la résolution d'ajournement *sine die* pour samedi prochain a été déposée sur le bureau.

La résolution relative au paiement du second commis surnuméraire pour 8 jours de services a donné lieu à un débat auquel le président a pris part et constaté qu'il ne l'avait pas employé. Déposé.

M. Bruslé a présenté un rapport demandant que le maître de poste ne paie que pour les journaux qui sont actuellement reçus. Adopté.

M. Bernard présente un mémoire des citoyens de la paroisse de Jefferson, réclamant un enregistrement des lois. Déposé sur le bureau.

M. Colcman, au nom du comité des travaux publics, a fait un rapport en faveur de l'extension de la charte de la Nlle-Orléans et du Great Western Railroad. Aussi une concession de terrain pour pousser la construction du chemin de fer jusqu'aux frontières du Texas. Il a fait voir l'importance d'une relation entre le Texas et la Louisiane, en des de guerre internationale, pour le transport de troupes etc., et a recommandé que la route soit continuée jusqu'à la Nlle Iberie, afin de se relier avec la route de Houston actuellement en voie d'exécution. Le rapport est très élaboré. M. Colcman conseille que M. Williamson, le commissaire du Texas, à qui nous le comité par le sujet était très intéressé pour le Texas.

M. Phillips, du comité des finances, a fait un rapport favorable sur le bill allouant $1800 pour l'achat de 100 copies du "Hening's Digest."

M. Waggaman a présenté un acte à l'effet d'autoriser le jury de police de la paroisse Jefferson rive gauche à enregistrer les taxes non payées comme nantissement.

Le même membre a présenté un acte à l'effet d'autoriser les pouvoirs incorporés de la paroisse Jefferson, à substituer des salaires aux honoraires dans les causes criminelles, ainsi qu'accorder au jury de police le pouvoir de changer les places des votants pour la formation des listes.

Un bill relatif au percement d'une tranchée, du fleuve Mississippi à "Oyster Bay," est mis aux dessous de la Nlle Orléans, dans la paroisse de Plaquemines, amenant le fleuve avec le Golfe, a été présenté et renvoyé à un comité spécial.

M. Herron a introduit un acte avant pour but d'amender l'article 3,3 du Code civil, afin d'accorder aux recorders une double série de livres d'hypothèque à la Nlle Orléans. Renvoyé au comité judiciaire.

Le bill relatif à la disposition des terres publiques à été lu une fois et adopté par 61 voix contre 13.

Un acte créant six shérifs dans la paroisse d'Orléans a été présenté.

M. Adams a offert un substitut créant deux shérifs, un pour la Cour du Premier District, l'autre pour la paroisse d'Orléans, et deux greffiers pour donner deux cours.

Après un long débat le bill a été finalement adopté.

L'amendement du Sénat relatif à un bill pour la nomination d'un comité chargé d'examiner les prisons, etc., a été adopté.

Un bill allouant près de $1000 à Benjamin Kay, pour travaux exécutés à "Concordia Shute," a été présenté. Rejeté après un débat très animé.

M. Gray a porté aujourd'hui le serment prescrit par la Convention.

La Chambre s'est ajournée à 5 heures du soir.

Séance du Sénat.

Au Sénat, le bill amendant la charte de la Nouvelle-Orléans de la manière que les commissaires des rues soient nommés par le peuple, a été adopté et a depuis reçu la signature du gouverneur.

La résolution enjoignant le libraire d'Etat à fournir du bureau de circulation des livres et documents nécessaires, a été adoptée, ainsi que le bill amendant la Constitution de la Louisiane.

La résolution de M. Delony relative aux droits d'exportation, a été ajournée indéfiniment.

M. Goode a présenté une résolution à l'effet d'autoriser les compagnies d'assurance à placer des fonds sur les obligations des Etats confédérés. Renvoyée au comité judiciaire. Il a aussi présenté une résolution pour autoriser les banques libres à déposer chez l'auditeur d'Etat, les obligations des Etats confédérés pour recevoir en échange des billets de circulation.

Le bill de M. Hunt, amendant les articles 6346 et 6347 de la Constitution d'Etat a été adopté à la seconde lecture.

Le bill de M. Shadbourne, relatif au support de l'administration de l'hôpital de charité a été adopté.

Affaire Wigfall au Sénat.

Washington, 12 mars—La résolution présentée par M. Foster, du Connecticut, et le substitut présenté par M. Clingman, de la Caroline du Nord, relativement au sénateur Wingfall, ont été renvoyés au comité judiciaire.

New York, 12 mars—Le correspondant d'un des journaux de la voie télégraphique que le Fort Pickens sera renforcé et que le Congrès sera appelé à se réunir en session extraordinaire.

New York, 12 mars—Le steamer *Empire City* est toujours à l'ancre à la quarantaine.

Le *Star of the West* a fait voile pour Brazos Santiago.

Le schooner *M. P. Hudson* est parti pour le fort Johnson avec du canon et des provisions.

Un autre schooner est frété à Governor's Island.

Des dépêches spéciales de Washington reçues ici aujourd'hui, s'accordent à annoncer que des messagers ont été envoyés au major Anderson avec ordre de retirer la garnison du fort Sumter.

Des avis de Montevideo, en date du 16 février, annoncent que la barque *Warwick*, de la Nlle Orléans, s'est brisée contre un récif dans le port. La cargaison a été entièrement perdue.

Convention du Missouri.

St Louis, 12 mars—Aucun vote important n'a eu lieu aujourd'hui.

Washington, 12 mars—Des renseignements puisés à bonne source, affirment qu'aucun ordre n'a encore été donné pour l'évacuation du fort Sumter.

La cour martiale est organisée.

La nomination de l'honorable Cassius M. Clay comme ministre d'Espagne, et de l'honorable Thomas Corwin de l'Ohio, comme ministre du Mexique, ont été envoyées au Sénat pour y être confirmées.

NOUVELLES D'EUROPE.

Boston, 12 mars—Le steamer *Niagara* est arrivé ici. Ses avis de Liverpool sont du 23.

Le gouvernement piémontais s'est emparé des biens ecclésiastiques à Naples.

La garnison de Gaëte, qui s'est rendue dernièrement, sera envoyée dans les îles qui appartiennent à la Sardaigne.

L'amiral Persano, de la marine sarde, est arrivé à Messine, où il doit être rejoint par le général Cialdini à la tête des forces de terre. Les armées de terre et de mer investiront alors la citadelle de Messine.

Victor Emmanuel doit être proclamé prochainement roi d'Italie.

On disait à Vienne que l'Autriche, la Prusse et la Russie avaient conclu une Convention pour agir de concert contre les Polonais et les Hongrois en cas d'insurrection de la part de ces derniers.

On mande de St Pétersbourg qu'un nouveau tarif doit être bientôt décrété et mis en vigueur dans tous les ports de l'Empire.

Marché de New-York.

New York, 12 mars—Le marché au coton a été ferme aujourd'hui. Les ventes s'élèvent à 800 balles à 11 3¼c pour le middling Uplands.—Toutes les qualités de farines ont légèrement baissé. Les ventes comprennent 10,250 barils de $5 à 5 10 pour la superfine.

Mais mélangés de l'Ouest. Ventes, 45,000 boisseaux de 67 à 68 cts ; graisses fermes. Ventes, 950 barils de 9 1[2 à 10c la livre.

Le sucre de Cuba est coté de 4 1[4 à 6 1[8 la livre.

Nouvelles de la rivière.

Louisville, 12 mars—L'Ohio baisse. Je ce point avec 7 pieds 4 pouces d'eau dans le canal, à la marque.

St Louis, 12 mars—Le Mississipi est en baisse avec 16 pieds 6 pouces au dessus de la marque des basses eaux.

On écrit de New York que l'ex-président Martin Van Buren écrit en ce moment l'histoire de son époque. Il commence à l'avénement de Jefferson et il s'arrêtera à l'inauguration d'Abraham Lincoln.

New Jersey.—On ignore peut-être que l'esclavage n'a jamais été complètement aboli dans le New Jersey. Ainsi, nous voyons par le dernier recensement qu'il y a encore huit esclaves dans cet Etat, savoir : trois dans le comté de Hunterdon, un à Morris, un à Middlesex, deux à Passaic et un à Somerset.

Articles de modes.—MM. Keegan & McCann, 144, rue du Canal, ont reçu un magnifique assortiment d'articles de modes, qu'ils vendront au-dessous du prix coûtant. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

Conseil municipal.—Le Conseil des Aldermen a eu une session régulière hier, sous la présidence de M. Delabarre. Plusieurs pétitions ont été envoyées après la lecture du titre.

Une communication des commissaires d'assainissement du Second District, relative au mauvais état de la levée de protection le long des rues Toledano et Canal, a été renvoyée au comité des rues et débarcadères.

Une résolution de M. Delabarre, relative à la nomination d'un policeman, chargé de la surveillance du "Washington Square," a été renvoyée au même comité ; ainsi qu'une résolution de M. Cox, pour la construction de palissades autour de deux lots, au sud du marché des Dryades, appartenant à la ville.

Une résolution de M. Harrison, relative au paiement de C. Connell pour le pavage de la rue du marché du Nord, qu'il a complété, a été adoptée.

Le comité des finances a présenté un substitut allouant $2,200 pour le nivellement de la place de Clay. Adopté. Aussi un substitut, allouant $1,500 pour les dépenses militaires du 22 février. Adopté.

Le comité des rues et débarcadères a recommandé l'adoption d'une résolution adoptée par le conseil inférieur, autorisant l'érection de tendelets devant la geôle de police, dont le coût ne s'élèvera pas au-dessus de $300. Adoptée.

Le Conseil des Assistants-Aldermen s'est réuni sous la présidence de M. Bakewell.

L'ordonnance du "Pink Fund" a été lue et adoptée.

Le comité des finances a fait un rapport sur le budget, avec les allocations pour l'amélioration du "City Park" et pour la construction de rigoles dans les rues Melpomène, Claiborne et Canal.—Adopté.

Le contrat de S. H. Fulton, pour la fourniture des viandes à la maison de travail, a été adopté après une longue discussion.

Une résolution relative au paiement de John Bitry, pour ses planches perdues pendant la dernière inondation, a été rejetée.

Une communication du voyer, dans laquelle il expose le mauvais état des machines d'assainissement du Premier et du Troisième District, l'achèvement prochain des chemins de fer de la ville, la négligence de la compagnie hydraulique à replacer les pavés qu'elle déplace, etc., a été lue et renvoyée.

Le comité des finances a recommandé une résolution allouant $300 de récompense pour l'arrestation de Gordon.—Rejetée par 5 contre 4.

Une communication du comité des rues, accusant les entrepreneurs MM. Marquese, Laughlin et autres, de négliger les travaux, a été renvoyée.

Le Conseil s'est ajourné.

Cour Suprême.—La Cour Suprême a rendu, lundi, les décrets suivants :

Victoire Virginie Esnault vs Wm H. Cooley.—Le décret est maintenu.

Félix G. Offutt vs Séraphin Bourgeois et al.—Le décret est renversé et une nouvelle audition de cause est ordonnée.

Peter Hommerick vs R. A. Hunter et als.—L'appel est repoussé.

P. J. J. Martin et al vs P. C. Bianchin et Antoine Girard.—Le décret est renversé et la nomination du receveur est écartée.

Elvira Hackett vs Jas Carl et als.—Gain de cause aux défendeurs.

Waite, Smith et Baldwin vs le bateau à vapeur *Kate Dale*.—Le décret est maintenu.

Adams Ellen Wilson Upton, mineure—Wm M. Wilson est confirmé comme tuteur naturel de la mineure dont la mère adoptive n'avait pas le droit de nommer un tuteur par testament.

Zeigler et Marey vs R. A. Hunter et als.—L'appel est mis hors de Cour.

Marion Chapman vs W. Woodward et als.—Le décret est renversé.

Chemins de fer.—Les chemins de fer de la ville ne tarderont pas à être achevés. Celui des rues Dauphine et Rempart s'est jusqu'à la rue Pologne (ancien Magasins à tabac) et s'étendra jusqu'aux Casernes lorsque la ville aura fait ouvrir d'autres rues. Celui des rues Camps, Magasins et Prytania sera achevé vers le 1er avril. Le track double de la rue de l'Esplanade est terminé jusqu'au Pont du Bayou ou elle doit s'arrêter.

La ligne de la rue du Canal (track double) est achevée jusqu'à la rue Galvez et les poteaux qui soutiendront les ponts vont jusqu'à la rue Broad. Il reste plus un track sur la ligne qui s'étend le long du Coteau de la Métairie, de la rue du Canal au Pont du Bayou.

La gare supérieure se trouvera dans l'ilet compris entre les rues Toledano et Pleasant et fera face à la rue Prytania. La Compagnie a acheté du ilet à l'encoignure des rues Pologne et Amour où sera construit une gare inférieure. Elle a conclu un marché pour un vaste dépôt qui sera un grand terrain sur la rue de l'Esplanade et servira, dans le fond, sur le Bayou St-Jean. Cinq autres voitures seront construites dans la rue du Canal, deux devant derrière la rue de la Levée.

Expédition nocturne.—Un jeune nègre qui se livrait à s'en apporter une énorme barre de fer avec laquelle il est entré en présence pendant qu'il passait au bas de la rue Robin, a a été d'une exposition encore. Voleur pas l'histoire.

Un monsieur qui habite avec sa famille une belle maison du Premier District, avait reçu, à deux reprises différentes, la visite de voleurs, visite sans profit pour ces derniers avait été entendu avec un habile officier pour mettre un terme aux tentatives dont il redoutait les conséquences. Le gardien de la paix pratiqua s'établit dans la maison et attendit. Ses capteurs ne pouvaient pas jusqu'aux les coupables.

Vers minuit, un homme vêtu avec élégance s'arrête en face de la maison, regarde autour de lui et, après avoir reconnu que la place était libre, il ouvre la porte, reflechit s'avance jusqu'au seuil de la maison, mais il s'arrêta, il n'était pas dans la cage ; l'officier le sait moins vite, aussi gardant devant aucun et, moins, il fut entendu un et immédiatement il fut emmené.

A. de deux ou trois heures, l'individu sortit de la maison, promena le même regard autour de lui et s'éloigna rapidement du théâtre de ses exploits. La première encoignure qu'il rencontra fut son Magenta. Devant compter "Halte !" lui cria le policeman en le saisissant par le bras pas suivre, un petit mot, s'il vous plaît." Notre homme, dut d'indigné d'être soupçonné, lui dit des airs qu'il était son honnête de la maison. Il refuse et déclara qu'il n'était pas d'un de ses parents et se trouvait là fortuitement. "Très bien, monsieur, continuez votre route." Le policier lui dit : "Je vous remercie." Et les choses prirent une autre tournure. "Je m'en vais," dit-il ; "soyons rien chez moi." "Oh ! pour lors, s'écria ce dernier, très fâché, j'aime bien ne pas être arrêté comme voleur." L'officier approuva ; "Je ne sais ce qu'aurais d'ajouter. En avant, marche, par amour," "Je tiens au fameux," pensait-il, mais il se trompait.

Arrivé au poste, le jeune homme comprit la nécessité d'expliquer sa conduite tout au moins suspecte. Il avoua donc qu'il était entré dans la maison pour voir une servante...... etc. Sa déclaration appuyée du témoignage d'un juge éminent et de plusieurs autres dignitaires qu'il avait fait appeler, fut suivie de sa mise en liberté immédiate. Bonsoir, monsieur, et une autre fois soyez plus sage !

Position embarrassante.—Le lieutenant Bryant, et le chef Miller ont arrêté, hier matin, dans la rue St Louis, John Ogdvie Byron Young, personnage qui s'est mis dans les cercles politiques du Missouri et des Etats voisins, mais pour qui la métropole du Sud est loin d'y être à la mode, et une sorte de peine pour une prison.

Un individu avait dénoncé le speaker d'avoir donné au paiement de sa pension, à l'Hôtel St Charles, un chèque de trente piastres sur les "agents" MM. Ward, Saunders & Hunt et la maison n'a point d'espèces pour lui.

Les amis de M. Young disent qu'il n'y a pas eu de sa part intention de fraude et que l'affaire se réglera sans qu'il ait été besoin d'avoir recours aux tribunaux.

Baiser de Judas.—Tom Murray et Martin Rooney sont l'un l'autre de l'esprit de mars, s'embrassèrent comme deux tourtereaux, dans l'allée Tritón, hier après-midi. Martin introduisit sa langue dans la bouche de Murray qui la lui coupa. Murray a été arrêté.

Première Cour.—A la demande de M. Antoine Manoverti le privilége d'appel à la Cour Suprême a été accordé à Ignacio Santa Cruz, alias Pablo Verde, déclaré coupable de larcin.

Bridget Linch, qui a lancé une brique à la tête de Bridget Saxton, s'est reconnue coupable de voies de fait.

Jas. Corrigan a été déclaré coupable d'assaut et batterie.

Geo. W. Clark qui a blessé son ancien associé, N. W. Butler, d'un coup de couteau au visage après avoir reçu un coup de bâton sur la tête, s'est reconnu coupable d'assaut et batterie.

Dennis Tracy et Jas. Dalton, accusés d'assaut avec intention de meurtre, ont été déclarés coupables d'assaut et batterie.

Martin Kenkill qui a volé quarante livres de saucisses chez John Clacerte, a été déclaré coupable de larcin et condamné à deux semaines de prison.

Le jury a prononcé l'acquittement de Mike Mannion accusé d'assaut à main armée avec intention de tuer.

Le ministère public n'a pas trouvé lieu à poursuivre David Grad et B. Boylan, accusés de faire des maisons dont les autorités ont eu à se plaindre.

Recorder Blache.—Nicolas Coraloe, marchand d'huîtres de la rue de la Douane, est accusé, par les officiers Martin et Piere, d'avoir vendu un verre de genièvre, lundi soir, aux esclaves Louis et Wiece.—Cautionnement de $300.

J. B. Pirigeol est accusé d'avoir enlevé de la table d'André Alseovitch, au marché aux fruits, une boîte contenant 50 cts.

John Dewey, attaché au bateau à vapeur *Lafourche*, dit qu'un nommé William Brown lui a volé un habit, un chapeau, une bague en or et une petite somme d'argent, dans une maison de la rue du Quartier, entre Chartres et Vieille Levée.

Michael Kaufman John Conway, Wm Rodgers, Wm Wheeler, Jacob Smith, Peter Malden, Charles Myers, Philip Beckman, Thomas Henry, William Hooker, James Nolan, arrêtés comme vagabonds et suspects, ont été envoyés pour trois mois au workhouse.

Incendie.—La partie supérieure d'une cuisine attachée à la résidence de M. Durel, propriété de M. Phillips, rue des Français, a été brûlée hier, à trois heures de l'après-midi. Cause du feu, inconnue.

Un séditieux.—John Porters, anglais, arrivé récemment de la Havane, a mis en danger sa personne, et l'intégrité de la partie inférieure de sa charpente vertébrale, hier soir en exprimant un peu trop haut ses sentiments abolitionnistes dans la rue Tchoupitoulas. Les officiers Conn et Coudon, lui ont poliment offert un asile pour la nuit.

Envie de s'enrichir.—On nous apprend que le capitaine du bateau "Adelaide Bell," a demandé au journal le Crescent, une somme de $50,000 comme avances sur un procès en diffamation, qu'il veut intenter au dit journal pour avoir raconté que le capitaine a déployé à son bord le drapeau des Etats-Unis, tel qu'il a été modifié il y a quelques années par les républicains noirs.

Le caissier du journal a offert une note de $100,000, et comme l'agent du capitaine n'avait pas assez de petit change pour rendre la balance, l'affaire n'a pas eu d'autres suites, jusqu'ici.

Accident.—Un garçon d'environ 14 ans, employé au bureau de M. Welbur, rue Gravier, examinait un pistolet hier à une heure, en compagnie du garçon qui tient le magasin de cigares, au coin des rues Gravier et St Charles. Tout-à-coup le pistolet partit et la balle pénétra dans la jambe de l'employé de M. Welbur, auprès du genou. La blessure est douloureuse, mais ne présente aucun danger.

Examen.—Charley Gordon a été examiné devant le Recorder Emerson.—A défaut d'une caution de $15,000 ($2,500 pour chacun des six cas de vols dont il est accusé) ; il a été renvoyé à la prison de Paroisse pour attendre l'heure de son jugement.

On doute qu'il y ait des preuves suffisamment claires et positives, pour permettre de l'envoyer au Pénitencier.

Meurtre.—Victor Garcias, âgé de 25 ans, alla au marché aux légumes à 11 1[2 heures du soir, hier pour prendre du café en compagnie de Clara Alphouse et Joséphine Maynard, deux filles de joie de la maison de tolérance de Johanna White, rue St Philippe. Trois matelots de la pension de Thos. Newman, Jas Parker, David Jones et Walter, vinrent à la même place pour prendre aussi du café. Walter parla aux femmes, Garcias lui défendit de continuer ; Walter appliqua un coup de poing sur la face de Garcias ; celui-ci tira un poignard qu'il plongea dans le ventre de son agresseur, lui coupant les intestins. Le blessé a été transporté à l'hôpital et examiné par le docteur qui a déclaré qu'il n'avait pas pour une heure à vivre.

Il y a 4 ou 5 ans, ce même Garcias a tué son père et un allumeur de lampes ; il a été déclaré fou et envoyé à l'asile de Jackson d'où il est sorti depuis, comme parfaitement guéri.

Gardes d'Orléans.—Les membres de la Cinquième Compagnie des Gardes d'Orléans se réuniront vendredi soir, 15 du courant, dans la salle du White Hall.

Bibliographie.—La maison de librairie Hebert & Escousse vient de recevoir un nouvel envoi de livres français qui mérite de fixer l'attention des lecteurs. En se référant à l'annonce, publiée plus loin, on trouvera un aperçu des richesses littéraires de cet arrivage, où figurent les récents ouvrages de Dumas, George Sand, Michelet, Guizot, &c., &c.

Théâtre de l'Opéra.—On n'oubliera pas que la reprise de l'*Etoile du Nord* a lieu demain soir au bénéfice de M. Debrinay. Ainsi que nous l'avions annoncé précédemment, une charmante artiste étrangère au théâtre de l'Opéra, Mlle Darcy, remplira le rôle de *Prascovia*. Le troisième acte de *Lucie*, chanté par Mlle Patti, complètera ce spectacle des plus attrayants.

Voici ce que nous lisons dans le feuilleton du *Siècle*, à propos d'une artiste qui faisait partie l'an dernier de notre troupe d'Opéra :

"En attendant les créations qu'on lui destine, Mlle Saint Urbain a débuté, cette semaine, à l'Opéra Comique, dans le rôle de la *Fille du Régiment*. Par sa naissance et son éducation musicale, Mlle Saint Urbain est une artiste tout à fait française. Si les hasards de sa carrière l'ont conduite d'abord sur une scène étrangère, il était facile de prévoir le moment où sa vocation réelle l'amènerait salle Favart. En traversant le théâtre Italien, elle aura gagné d'apprendre à régler son chant. Quant à son jeu, c'est une autre affaire : l'intelligence et le temps y suffiront, d'autant plus facilement d'ailleurs qu'elle a su lui donner de la valeur dès le premier jour. Sans doute Mme Ugalde comprenait le rôle de Marie d'une façon plus caractérisée, mais point aussi sympathique peut-être. Mlle Saint Urbin lui donne une allure navrement coquette"....

Correspondance de l'Abeille.

Thibodeaux, le 11 mars 1861.

Notre fièvre militaire ne se ralentit pas ; depuis ma dernière lettre il s'est formé une autre compagnie de dragons (capitaine Burthout) parmi les planteurs de nos environs ; une compagnie d'infanterie s'organise aussi, dit-on, au Crossing. Ainsi, dans un rayon de 5 milles autour de nous, on va compter 5 compagnies d'infanterie, 2 de cavalerie, et il est question d'en créer une d'artillerie ! Nous pourrons former bientôt une brigade à nous seuls.

Les enfants paradent dans les rues et on dirait qu'ils n'assure qu'aux Ecoles Publiques les petites filles, durant les récréations, se promènent en rang avec drapeaux, chapeaux (de papier) ornés de fleurs et de rubans ;.... un petit tambour porté par la capitaine de la bande jolie, qui pousse des hourrahs ! Cette surexcitation n'est pas due seulement aux nouvelles politiques, mais surtout à deux événements qui sont venus, à 15 jours d'intervalle, mettre tout en mouvement dans notre village. Peut-être un court récit vous intéressera-t-il, mais pour cela il faut me permettre de remonter au 22 février dernier.

Donc, ce jour là, les dames de Lafourche, bonnes et gracieuses comme toujours, donnaient un drapeau à la compagnie de la "Réserve de Thibodeaux." Des invitations, envoyées aux compagnies voisines avaient amené une grande affluence, par malheur une imprudence occasionna, au moment de l'arrivée, la mort de deux membres de la compagnie des "Minutes Men" venue de Houma. A 2 milles de notre village, en chargeant sans ordre un canon que les volontaires avaient amené sur un traîneau, la poudre s'enflamma et les deux chargeurs, MM. Harris et Phipps, furent horriblement mutilés. Le bras de l'un d'eux fut retrouvé à deux arpents de distance ! Le premier des blessés mourut au bout d'une heure et demie et le second n'expira que 5 jours après. Après cet affreux accident, les Minutes Men renoncèrent à venir et s'en retournèrent à Houma le deuil dans l'âme ; Malgré le nuage de tristesse que cet accident jeta sur notre ville par contrecoup, la cérémonie fut des plus brillantes. Près de 300 dames y assistaient, et, deux heures avant le moment fixé pour le départ de la procession, toutes les places préparées pour les dames étaient envahies et les bancs insuffisants.

Le drapeau fut rendu à la Réserve par Mmes V. R...., L. B...., J. B...., après une adresse prononcée par une jeune fille de 11 ans, Mlle O. N...., nièce du capitaine Vr Roussel. Cette jeune personne adressa à la compagnie le petit discours suivant avec une pureté de timbre, une sûreté de gestes et d'intonations qu'aurait envié plus d'un orateur :

"Volontaires de la Réserve, je viens, au nom des dames de Lafourche, vous présenter le nouvel étendard de la Louisiane. Qu'il soit toujours pour vous un guide sûr et fidèle ; c'est le brillante qui dirigera toutes nos actions ! Que ce drapeau donné, ceux par nos mains, vous reste toujours cher ; qu'il vous rappelle et notre souvenir et cette journée où notre cœur dans la mémoire immortelle de l'homme du Sud, à qui nous devons notre indépendance primitive, George Washington ! — Américains Créoles, Français, ne formez qu'une seule âme, n'ayez qu'un seul cœur pour protéger, pour défendre cette belle et riante Louisiane ; en le faisant c'est toujours vos pères, vos propres familles que vous défendrez. Marchez sans crainte à l'ombre de ce drapeau ; ce sont toujours les trois couleurs de la Liberté qui brillent sur vos têtes !

"Soyez donc heureux et fiers d'accepter ce drapeau, de le porter. Volontaires de la Réserve, vous êtes parmi nous les premiers à le recevoir, vous serez les derniers à l'abandonner. Sûres d'avance de votre dévouement, de votre vaillance, les dames de Lafourche vous remercient par ma voix."

Cette courte allocution supposa une profonde sensation ; la plupart des auditeurs avaient les yeux brillants de larmes et ce fut d'une voix véritablement émue que le capitaine répondit. Vous concevez difficilement l'effet de cette scène, si simple et pourtant si émouvante, qui se passait en plein air, sur une pelouse de verdure en présence d'une foule nombreuse qu'animait la vue des compagnies, surtout celle des "Terrebonne Rangers", compagnie commandée par le capitaine Cage et qui fera en marche l'admiration générale. Vous ajouter que MM. L. Bush, J. J. Roman et Grisamore étaient les orateurs du jour, c'est vous prouver que rien n'a manqué à la fête, pas même l'éloquence. M. Bush fit un discours, mais la fête ne pouvait l'hon L. Bush s'est pour le... à coups de Baton Rouge.........

Hier, 10 mars, cette cérémonie solennelle a eu son corollaire. Sur la demande des charmantes donatrices, le drapeau a été béni par notre excellent curé, M. Ménard. Les volontaires ont d'abord assisté en armes à la grand'messe ; leurs fusils étaient ornés de petits drapeaux et rien ne saurait rendre l'aspect pittoresque de l'église remplie de dames et d'une foule nombreuse, accourue de toutes parts pour jouir de ce spectacle dont l'effet le plus saisissant a été le moment de l'élévation, alors que les clairons de la compagnie sonnaient "aux champs".

Après la messe eut lieu la bénédiction ; le curé fit une allocution courte, mais éloquente et chaleureuse, et la Réserve quitta l'église en exécutant un défilé croisé qui, par sa précision, fut remarqué de tous les spectateurs, étonnés des progrès faits en 38 jours d'existence par cette compagnie.

Ces deux solennités ont été favorisées par le beau temps ; les coups de vents et les giboulées de mars les ont respectées et le printemps hâtif de la Louisiane souriait à nos soldats. Il est probable que la première de ces fêtes se renouvellera. L'exemple donné a été contagieux et en ce moment les "Gardes de Lafourche" se font aussi faire un drapeau. Hourrah donc et bonne chance pour tous !

L'unité italienne.

Rien ici bas n'échappe à l'action du temps. Hommes et choses, tout vieillit. Les idées elles mêmes vieillissent et se transforment. Je vois des gens très attachés au passé, qui sincèrement le regrettent, qui voudraient faire revivre ses mœurs, ses traditions, ses classes privilégiées, et pourtant ces gens sont vêtus comme vous et moi ; ils ne portent ni la perruque ni la poudre, ni le haut de chausses enrubanné, ni le tricorne aux larges bords, ni la culotte de soie, ni l'habit à la française, ni l'épée en verrouil. Pourquoi cela ! Ah ! pourquoi ! Demande le leur, ils vous répondront que ces costumes élégants ne sont plus de mode et qu'il serait ridicule de ne pas se vêtir comme on se vêt de son temps.

Qu'est-ce donc que le costume ? C'est la forme extérieure qu'affectent les idées, les principes, les mœurs d'une société.

Comment se fait-il qu'on se croirait, et qu'on serait en effet ridicule si l'on adoptait la forme extérieure des idées, des principes, des mœurs d'autrefois, et qu'on ne se croie pas ridicule en conservant le fond de ces mêmes idées, de ces mêmes principes, en les proclamant comme impérissables ?

N'y a-t-il pas dans cette contradiction quelque inconséquence et quelque légèreté ?

C'était autrefois un principe politique inattaquable que la France ne devait pas souffrir autour d'elle la formation de grands Etats. C'était aussi un principe économique sacramentel que, pour se maintenir riche et prospère, une nation devait le plus possible s'attacher à affaiblir et appauvrir ses voisins.

Le principe économique est allé à vau-l'eau, et le principe politique l'a suivi de très près. Les nations commencent à comprendre qu'elles sont solidaires les unes des autres, et que le travail, l'industrie, l'activité, la richesse de tous contribuent au développement du bien-être de chacun. Et cela se comprend : j'ai bien plus à attendre de mon voisin s'il est laborieux et intelligent que s'il est paresseux et idiot. Cela tombe sous le sens, n'est-ce pas vrai ?

Il n'est cependant pas rare d'entendre d'excellentes gens, ceux-là mêmes qui, pour rien au monde, ne voudraient échanger le paletot moderne contre l'habit du dix-huitième siècle, vous dire gravement, sans se douter que leur idée a des ailes de pigeon poudrées à frimas : " L'intérêt de la France est de diviser ses voisins pour régner sur eux, de s'opposer à la formation d'un grand Etat italien. Et d'ailleurs le roi François II a des droits sacrés ! Et puis, le pape peut-il cesser d'avoir son domaine temporel sans compromettre les intérêts de la catholicité, etc."

On peut continuer sur ce ton pendant deux heures, il y a des phrases toutes faites qui se peuvent enfiler à la suite les unes des autres, et qui, ainsi réunies forment un discours passable.

La France moderne telle que l'ont faite les années écoulées depuis sa grande révolution, l'Europe actuelle avec le principe révolutionnaire que nous lui avons inoculé, ne ressemblent pas plus à l'Europe et à la France du temps de Louis XIV que notre costume ne ressemble à celui du *grand roi* (vieux style). Elles ont d'autres aspirations, d'autres idées, une autre vie. Nous avons tout intérêt à ce que l'Italie forme à nos portes un Etat puissant, de même qu'un moment viendra où nous aurons intérêt à ce que l'unité allemande se constitue, et qu'à l'informe confédération germanique succède la confédération intelligente et rationnelle des Etats unis de l'Europe.

Mais laissons à l'avenir son œuvre. La sagesse des nations dit avec raison qu'à chaque jour suffit sa peine. Pour le moment, il s'agit de l'unité italienne. Un historien célèbre et populaire, M. Henri Martin, a entrepris de démontrer, dans une brochure fort intéressante, que la formation de cette unité est conforme aux développements de nos propres destinées et de celles de l'Europe, qu'une sage politique nous conseille de la favoriser par tous les moyens en notre pouvoir.

Cette démonstration est complète et saisissante. Le savant écrivain, après avoir constaté que la reconstitution de l'Europe sur la base des nationalités, sera le grand œuvre de ce siècle ; que le droit de s'opposer à la volonté du peuple italien n'existe pas pour quiconque reconnaît les principes de 1789 ; que, pour s'y opposer, il faudrait reprendre le droit divin tel que l'entendait et le pratiquait Louis XIV, lorsqu'il voulait imposer Jacques II à l'Angleterre, tel que l'entend et le pratique aujourd'hui François-Joseph à Venise ; après avoir posé ces préliminaires de sa lumineuse discussion, le savant écrivain, disons-nous, examine la question de savoir si, à défaut de droit, la France a un intérêt quelconque à empêcher l'établissement de l'unité et de la nationalité italiennes.

C'est cette thèse que M. Henri Martin a abordée et développée avec toute l'autorité de son talent, et pour tout lecteur consciencieux, il résultera de la lecture de son travail, cette conviction que l'intérêt politique, social, économique de la France est de contribuer autant qu'il est en elle à fonder l'unité italienne.

L'idée de morceler l'Italie en petits Etats impuissants et jaloux les uns des autres ne trouverait plus de défenseurs aujourd'hui, je parle de défenseurs sérieux et non des voltigeurs que recrute tout ancien régime. Notre glorieuse campagne d'Italie a mis fin pour toujours à cet état de choses que l'Autriche trouvait si fort de son goût.

Les plus ardents partisans d'une confédération italienne ne songent plus guère maintenant qu'à morceler l'Italie en trois Etats considérables, un royaume au nord, un royaume au midi et le pape entre les deux. On écartelait autrefois les grands coupables à quatre chevaux ; pour faire expier à l'Italie le crime de sa résurrection, on se bornerait à l'écarteler à trois rois ! Ce serait l'organisation de guerres intestines et de conflits interminables. Le royaume du nord serait entraîné dans notre cercle d'attraction ; il aurait besoin de nous comme nous aurions besoin de lui contre tout retour offensif de l'Autriche sur la Vénétie. Mais le royaume du sud, ne fût-ce que par opposition aux tendances du nord, s'unirait avec la papauté contre nous et deviendrait un foyer d'intrigues autrichiennes. Couper l'Italie en deux, ce serait, suivant l'expression de M. Henri Martin, en donner la moitié à nos rivaux.

Mais, disent les adversaires de l'unité italienne, il vaut mieux encore avoir la moitié de l'Italie pour nous que de l'avoir tout entière contre nous. Pourquoi la nation italienne nous serait-elle hostile ? Pourquoi serait-elle l'appoint des coalitions contre la France ? Les peuples sont ingrats, soit ! mais, comme les hommes, ils ne sont ingrats que lorsque l'ingratitude leur est profitable. On n'est pas ingrat pour le plaisir de l'être ; on l'est parce que l'on a un intérêt quelconque à l'être. Où serait l'intérêt de l'Italie, avec qui se coaliserait-elle contre nous ?

Serait-ce avec la Russie ? Mais ce que la Russie veut l'Italie ne peut le vouloir. L'Italie n'a aucun intérêt à donner aux Russes l'Orient et l'extrémité orientale de la Méditerranée.

Serait-ce avec l'Allemagne ? En naissant sur le sol italien, l'enfant suce, avec le lait, la haine de l'Allemand. L'Italie sait bien que tous ses malheurs, ses longues oppressions lui sont venus de là. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour comprendre qu'une Italie, alliée à l'Allemagne contre la France est la chimère des chimères.

Serait-ce avec l'Angleterre ? Ici c'est plus sérieux, en apparence du moins.

Il y a deux Angleterre : l'une, décrépite, usée, qui déteste et jalouse la France quand même, qui rêve d'une invasion à main armée, qui suppute avec inquiétude le nombre de nos soldats, celui de nos canons et de nos vaisseaux. L'autre, jeune et puissante, que le souffle des principes d'égalité, disons mieux d'égalité que nous avons fait prévaloir dans le monde, rapproche de nous incessamment.

Quand on parle de l'Angleterre, il faut toujours distinguer entre ces deux éléments si divers. La vieille aristocratie anglaise sera notre ennemie toujours et partout. La mort éclaircit ses rangs, le temps aura raison d'elle. La nation, la grande nation anglaise comprend qu'elle peut être notre alliée et que notre loyale alliance peut lui être utile. Quel pourrait être l'intérêt de l'Italie à s'unir avec l'Angleterre contre nous ? Intérêt politique, intérêt territorial, intérêt économique, nécessité d'un point d'appui contre l'Autriche et l'Allemagne, tout rapproche l'Italie de nous. L'Italie libérale, dit-on, s'unira plus volontiers avec l'Angleterre libérale qu'avec la France ? On oublie que la France a affranchi l'Italie, tandis que le gouvernement anglais s'était tenu à l'écart. La France est en Italie du dehors qui marche. Il arrive souvent que nos projets sont trop sur les autres la charte de ce bonheur, et dans ce cas, il est vrai, nous recevons des témoins de bonne que nous n'en donnons. Mais de là aux ténèbres il y a loin. Quelle que soit sa constitution intérieure, la France sera toujours le plus ardent foyer d'idées qui soit au monde, et l'Italie y puise, y puisera et y puisera en plus en plus avec l'avenir. C'est un point de vue d'une politique comme au point de vue commercial, il nous sera toujours très avantageux comme il le sera pour l'Italie, d'avoir à ce qu'un grand peuple, un voisin qui soit un confortable marché pareil.

L'unité italienne est donc conseillée par le droit, par les intérêts, par la bonne politique. M. Henri Martin l'a démontré en maître, et sa démonstration convaincra plus d'un esprit rebelle. (*Siècle.*)

Inondations.—Les journaux de Cologne et de la Hollande, sont remplis de navrants récits sur les nouvelles inondations. Ce sont partout des malheureux chassés de leurs demeures, d'autres engloutis par les eaux avec les débris de leurs habitations. Divers actes de dévouement sont signalés.

A Gierthenbach, le journalier Kappers, âgé de 60 ans, habitait avec sa nombreuse famille une petite maison dans l'île de Gruland (?) ... Quand l'eau monta, ils se réfugièrent tous au grenier à foin, situé dans un bâtiment de derrière. La maison fut emportée, mais par un hasard providentiel, le bâtiment resta debout, et les glaces, s'amassant tout autour, lui formèrent un rempart qui le protégea. Mais en même temps elles l'isolaient et dérobaient toutes les nacelles qui tentaient d'approcher.

Les bois, amassés sur la digue, poussait des cris et des lamentations lorsque cinq bateliers courageux s'entreprirent le sauvetage. Ils attelèrent quatre chevaux à un bateau et le firent traîner jusqu'à un kronefire pour le mettre à l'eau. Puis ils y montèrent et atteignirent bientôt les glaces qui bloquaient la maison. Là, à l'aide de leur planche, ils se servirent d'un pont de glaçon à l'autre et parvinrent jusqu'à la maison incliné, ramenant les treize habitants jusqu'à leur barque. Au moment où le dernier y entrait, un immense hourra éclata parmi la foule. La famille sauvée fut conduite en triomphe jusqu'au presbytère.

Paris extravagants.—Des journaux de département ont parlé, il y a pas longtemps, de paris extravagants qui ont eu pour ceux qui les tenaient de funestes conséquences. Ces tristes scènes, qu'on devrait interdire sévèrement, ne passent pas seulement au cabaret, au milieu des ivrognes de la boisson. Ainsi, on journal du département du Nord racontait dernièrement qu'un homme avait paris, pour un misérable enjeu, de boire d'un trait un grand verre d'eau-de-vie ; il n'avait pas achevé d'absorber la moitié du liquide qu'il tombait foudroyé par une apoplexie.

On se souvient peut-être encore d'une gageure non moins insensée qui eut lieu dans une ville de l'Est, où avait défié un des plus forts mangeurs de la localité d'avaler une douzaine d'œufs durs. Il ne devait se reposer pour boire un coup qu'après avoir mangé six œufs. Notre homme avait accepté le défi. Il comptait bien gagner le pari, mais lorsqu'il allait prendre le huitième œuf, il fut forcé de s'arrêter, on le vit porter la main à sa gorge, il suffoquait. Tous les secours furent inutiles ; il mourut peu d'instants après au milieu d'atroces souffrances, en présence de ses amis consternés.

Avant hier, à Paris, deux jeunes gens avaient passé la journée et dîné ensemble. Ils étaient un peu échauffés par le vin. Dans la soirée, ils firent, décidé qu'ils ne se sépareraient pas sans prendre des crêpes. Au moment où elles furent servies, l'un des jeunes gens dit qu'il en mangerait bien une entière d'une fois. Son camarade ne songea pas à l'empêcher d'accomplir cet acte insensé. Le jeune homme roula la crêpe et la prit du bout de la fourchette. A peine l'eut-il mise à sa bouche qu'il fit un violent effort pour avaler ; il tendit convulsivement le bras pour saisir un verre, mais le verre lui échappa des mains. Il étouffait. Au bout de deux secondes, il rendit le dernier soupir dans les bras de son ami désespéré.

Chasse dans le cimetière du Père-Lachaise.—Il faut avoir plus qu'un grand amour, il faut avoir une rage de la chasse pour se livrer à ce passe-temps, non pas seulement dans un terrain dont le propriétaire ne vous en a pas donné la permission, cela se voit trop souvent, mais dans l'enceinte d'un cimetière !

C'est cependant ce qu'a fait M. Bouland.

Un sergent de ville dépose en ces termes :

Le 3 décembre, nous étions, mon collègue et moi, rue de Paris, à Charonne, quand nous avons vu un chasseur qui se dirigeait vers le cimetière du Père Lachaise ; nous l'avons suivi ; il avait pénétré sur un terrain qui ne lui appartient pas, et qui est appuyé sur le mur qui défend le terrain nouvellement annexé au cimetière. Un instant après, nous avons vu le buste de M. Bouland passer au dessus du mur ; il se sauva à notre approche, mais nous avons trouvé une échelle qui était cachée dans une petite rigole au milieu des herbes.

Un négociant du quartier est plus explicite encore.—J'ai vu, dit-il, M. Bouland, monté sur une échelle qu'il avait appuyée sur le mur qui clot le terrain annexé au Père-Lachaise, c'est un terrain vague dans lequel il vient beaucoup de lapins. Je l'ai vu plusieurs fois dans cette position.

Le prévenu, malgré la netteté de ces déclarations, essaie cependant de se défendre ; il veut au moins repousser l'accusation d'avoir profané un cimetière. Selon lui, il allait s'asseoir dans le terrain voisin et attendait que les lapins vinssent le trouver, peut-être en passant par dessus le mur.

Les lapins cependant cela est bien sûr, n'avaient pas d'échelle, on ne peut leur attribuer la propriété de celle qui a été cachée dans les herbes.

Le Tribunal condamne le prévenu à 100 fr. d'amende. (*Droit*)

ATTENTION.

☞ Le shérif procèdera aujourd'hui, à 10½ heures A. M., aux écuries situées rue du Cirque, entre celles du Canal et de la Commune, 1er District de cette ville, à la vente aux enchères publiques d'un cheval noir. Voir aux annonces.

Marchandises sèches, habillements de printemps, bottes et souliers.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de marchandises sèches, habillements de printemps, bottes et souliers, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de G. Leaumont, Blache & Co, No 69, rue de Chartres. Conditions à la vente.

Décédé, hier soir à 10 heures, Jacques Constantin DEBERGUE, âgé de 61 ans. Les amis et connaissances, et membres de la Société d'Economie, ainsi que ceux des Frères Amis, sont priés d'assister à l'enterrement du défunt, qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures précises de l'après midi. Son corps est exposé rue Bourbon, près celle de la Douane.

De la part de sa famille.

Décédé, hier à 10 heures un quart du soir, PHILIP PIELE, âgé de 53 ans, membre de la Société de Bienfaisance Portugaise de la Nlle-Orléans, et membre exempt de la Pompe à incendie *Vigilant*, No 3.

Les funérailles auront lieu cette après-midi à 4 heures et partiront de la dernière résidence du défunt, encoignure du chemin du Bayou et de la rue Galway.

Décédée, hier, à 3 heures, à l'âge de 60 ans Mme Marie PORRÉE, née en France, veuve de Jean Cornibé. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui. Le convoi partira de sa dernière demeure, à l'encoignure des rues Grands Hommes et Désirée.

Décédée à Cairo (Illinois) à bord du vapeur *Prince de Galles*, le lundi 4 mars 1861, Laura Antonine, fille de Franck F. Barclay et de Maria F. Verdreaux, à l'âge de quatre mois et six jours.

Le savon est ... [illegible] ... L'ELIXIR DE WRIGHT est une GRANDE ETOILE ... A vendre par tous les droguistes des Etats Unis et du Canada. A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Seuls propriétaires, Nos 21 et 151 rue de Chartres. 7 mars—13,15

☞ Un examen de candidats aura lieu, MERCREDI 20 du courant, à l'ecole de l'École Primaire, rue Bagatelle, entre Bons Enfants et Moreau, pour remplir la vacance de Principal de l'Ecole Supérieure des Demoiselles, Troisième District. Cette vacance est occasionnée par la démission de Mlle H. M. Chase. L. LOMBARD, Surintendant. Nouvelle Orléans 12 mars 1861.

GARDES D'ORLEANS. 5me Compagnie

☞ Les membres de la Cinquième Compagnie, qui ont signé le contrôle et qui désirent en faire partie, sont prévenus qu'une assemblée aura lieu à la salle du White Hall, vendredi 15 du courant, à 7 heures précises. 13 mars—

PENDANT mon absence de cette ville Messieurs P. M. Nice et J. E. Michel, ... comme par le passé à être chargés de ma procuration générale. 13 mars—5f. PIERRE POUTZ.

TOUTES les institutions ... du Collège Jefferson peuvent être obtenues en s'adressant à A. D. Voisin, agent du Collège, rue Gravier, No 33. 13 mars—6f

Bureau de la Compagnie des Chemins de fer de la ville de la Nouvelle Orléans. *Rue Royale, No 4—12 mars 1861.* DES propositions ... [illegible]

Succession de Charles Paterson, décédé. [illegible] JH. TROTOT, 12 mars—1m. Rue Dryades No ...

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands. ☞ Avis est par les présentes donné ... [illegible] CH. LE BASSIER, Secrétaire. 12 mars—2 av.

Aux modistes et aux marchands.

KEEGAN & McCANN, 144......RUE DU CANAL......144 Nlle-Orléans. [illegible]

Rubans et de Modes ... COMPTANT ...

Pharmacie à vendre. [illegible] ... Ursulines ... Gravier ... Dauphine ... de Rampart et St Philippe, ... M. Carlos Hrayda, Marais des Mauv... Gravier ...

HEBERT & ESCOUSSE, Libraires importateurs, 141, rue de Chartres.

REÇU par le dernier Steamer, NOUVEAUTÉS. A. Dumas—Les mariages de ... ; Le Hollandais de ...; La Carnage ; Les Comédies. ... Victor Hugo. ... ; Le Capitaine Laurent ; Le Capitaine Fracasse ; Le Mari de Marthe ... Le Pape et Jérusalem ...

Pièces de théâtre diverses, &c, &c, &c.

Discours de réception de Lacordaire à l'Académie française.

Réponse de M. Guizot. Rome et les Evêques de France. La France sans le Pape. Le Pape et Jérusalem.

Gravures.

Les Chefs-d'œuvre de Rubens à la Cathédrale d'Anvers ; Henri IV et ses enfants ; Léonard de Vinci. *Photographies diverses.* 13 mars

Quincaillerie et Coutellerie.

REÇU et à vendre à bon marché— ... 2 boucauts ..., 100 douzaines ..., 20 boucauts plats, 20 douzaines haches de Hunts, Collins & Co, 200 do Cordes ..., 100 do ..., 100 do scies Spear & Jackson, 200 do passe-partout de 5 à 10 pieds, 3 boucauts fers à repasser— ... ROUSSET & VOORHIES, No 63, rue du Canal. 13 mars

Aux amateurs de pêche.

NOUS avons reçu notre assortiment complet d'articles de pêche et nous appelons l'attention des marchands de la campagne et de la ville ainsi que les amateurs à examiner les articles suivants : HAMEÇONS VÉRITABLES LIMERICK ... 10,000 yardes lignes en soie tordue, ... 250 grosses lignes en coton, assorties. ... Aussi—Canne à pêcher, de toutes les dimensions, tampettes et couteaux propres à la pêche. A vendre à bon marché par ROUSSET & VOORHIES, No 63, rue du Canal, près Chartres. 13 mars

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux—Eau de vie, de toutes espèces ; Vinaigre—50 barils vinaigre blanc ; Fruits à l'eau-de-vie—50 caisses fruits assortis. Bouchons—5 balles bouchons pointus. A vendre par CHAUDET & NEF, 147 et 149, Royale, entre Toulouse et St-Pierre. 11 mars

CHANGEMENT DE LOCAL.

J. A. CASADAVANT, Chirurgien-Dentiste, Est maintenant au No 107, rue Royale, en face de l'Hôtel St-Louis, ... chirurgien dentiste. 12 mars—5f

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, venant de Bordeaux—

Vins rouges et blancs.

100 barriques vin rouge, St Lavillalie & fils. 100 do do Ed. Lompuy. 48 do do Cantenac, N & B. 42 do do Ht-Talence do. 4 do vin blanc, Ht-Sauternes do.

Eaux-de-vie.

5 demi-pipes eau-de-vie Mme Castillon, Jr, 1815. 10 quarts do do do. 5 huitièmes do do do.

Fruits à l'eau-de-vie.

50 caisses de 12 paniers, prunes à l'eau-de-vie. 25 do de 12 do poires do. 25 do de 12 do abricots do.

Vin rouge en caisse.

1,000 caisses de 12 bouteilles vin St-Julien, E. Lompuy, à vendre par A. CARRIERE & Co, 37, Vieille-Levée. 12 mars

A LOUER.

QUATRE TERRAINS adjacents et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Lafayette. S'adresser à E. ROCHEREAU & Co., 96 et 98, rue St-Louis. 12 mars—1m

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, venant de Bordeaux—100 barriques vin rouge, bon ordinaire, Lavidallé. 32 do vin blanc, Haut Sauterne do. 21 do vin rouge, bon ordinaire, Duranlong & Co. A vendre par X. LAMBERT, 12 mars. No. 52, rue des Magasins.

Champagne ... Champagne.

40 caisses de 12 bouteilles vin Impérial. 25 do de 24[2 do. 100 paniers 12 ... Sillery Mousseux. 50 do 24[2 do. En débarquement du navire A. Bell du Havre, et à vendre par E. BORDELOIS, 12 mars— No. 21 rue Conti.

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux—40 barriques vin rouge Montferrand. 300 caisses vin rouge St-Laurent. A vendre par E. BORDELOIS, 12mars— No. 21 rue Conti.

Aux pharmaciens, confiseurs, &c.

500 livres essence de limon. 500 livres essence de bergamotte. 500 onces essence de roses. 50 barils amandes sans coques. 400 caisses eau fleur d'oranger. 150 livres opium première qualité. 50 bottes manne. 50 caisses gomme arabique. 150 sacs graines de lin. 100 barils graines des Canaries. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr. 1 mars 62 et 64, Vieille Levée.

ELECTION DES JUGES.

1er lundi du mois d'Avril.

TICKET DES CITOYENS.

T. WHARTON COLLENS—1ère Cour de District.
J. H. KENNEDY—2me Cour de District.
LOUIS DUVIGNEAUD—3me Cour de District.
J. W. PRICE—4me Cour de District.
H. D. OGDEN—5me Cour de District.
R. S. TAPPAN—6me Cour de District.
Ce ticket sera voté sans distinction de parti par tous ceux qui désirent avoir des juges capables, impartiaux et indépendants. 9mars—23f

Parti Américain du Sud.

LES Divers clubs du *parti Américain du Sud* sont engagés à s'assembler dans leurs clubs respectifs, le jeudi 14 de ce mois, à 7 heures et demie du soir, à l'effet d'élire des délégués à la Convention qui doit désigner six candidats pour les places de juges du Premier District judiciaire de la paroisse d'Orléans. Par ordre, 12 mars—3 LE COMITE EXECUTIF

Election Judiciaire.

☞ Nous sommes priés d'annoncer l'Hon. T. O. HUNT comme candidat à la place de JUGE DE LA 1re COUR DE DISTRICT qu'il occupe en ce moment. 11 mars

JUGE DE LA TROISIEME COUR DE DISTRICT.

Les amis de M. L. E. SIMONDS sont autorisés à le présenter comme candidat, sans distinction de parti, à la place de juge de la Troisième Cour de District. 11 mars—1f

Avis d'élection.

PAR suite de la proclamation de Son Excellence Thomas O. Moore, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 26 de février 1861, les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une ELECTION aura lieu le LUNDI premier jour d'AVRIL 1861, de six juges des différentes Cours de District dans ladite Paroisse d'Orléans, comme suit, savoir : Un juge de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour la Paroisse d'Orléans ; Un juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour la Paroisse d'Orléans ; Un juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour la Paroisse d'Orléans ; Un juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour la Paroisse d'Orléans ; Un juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour la Paroisse d'Orléans ; Un juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour la Paroisse d'Orléans. Les polls seront ouverts dans chaque arrondissement ... [illegible] ... Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, le 7 de mars 1861. 1 mars—à 1er av. E. T. PARKER, Shérif.

JOHNS & DESSOMMES FRERES, Enc. des rues Canal et Chartres.

FONT savoir ... [illegible]

Pour clore une consignation,

... ROBES BAREGE ANGLAIS A DISPOSITIONS à $2 ... pièces BOBINET pour MOUSTIQUAIRES 12[4 à ... 150 pièces LINO BROCHÉ, article très rare à $5 la pièce. Une caisse COTON pour draps 12[4 à 4 ... ORGANDIS ... JOHNS & DESSOMMES FRERES. 11 mars—3f

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, No 107 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis. LES DENTS ... [illegible] ... Consultations en français, en espagnol et en anglais. 5 ... —1 A M

Changement de Local.

L. UTER,

Importateur ... [illegible] ... Gravures ... de portraits, Photographies, Lithographies, Cadres de fenêtres, Embrasses pour rideaux ... Cadres, &c. &c. Autrefois No 77 ... vient de transporter son magasin.

RUE ROYALE, No. 49, Entre Douane et Bienville. [illegible]

Magnolia whisky de S. N. Pike. 75 BARILS en dépôt ... A vendre par BERNARD TURPIN, 13 mars—3f 93, ...

Coutellerie.

REÇU par le steamer ... assortiment de coutellerie ... LION & ANDRÉE, ... Bienville et Royale.

Allénide.

REÇU par l'Atlantic ... LION & ANDRÉE.

Corsets...... Corsets.

LA maison LION & ANDRÉE ... [illegible] ... A vendre à grand rabais ... $2 50 ... 11 mars ... Bienville et Royale.

EN débarquement du ... de Barcelone ... A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille Levée, entre Douane et St Philippe.

REÇU par le steamship Habana, de la Havane— ... A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille Levée, entre Douane et St Philippe.

EN magasin et à vendre par le soussigné— ... pipes cognac ... Gibon, ... Ste-Croix, ... Martigne et Bigourdan ; ... W. Raymond ; 25 pipes madère, 20 ... A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille Levée entre Douane et St-Philippe. 11 mars

Chaudières anglaises à sucre DES MANUFACTURES DE R. & J. RANKIN, A LIVERPOOL.

☞ CHAUDIERES A SUCRE, en fer battu et fondu et de toutes dimensions, constamment en magasin et à vendre par M. A. DE LIZARDI & Co, 8 mars—1m rue Bienville, No 5

ALE ET PORTER, De la CELEBRE MARQUE de J. & R. TENNENT, à GLASGOW.

☞ ALE DOUBLE FORT, ALE PALE DE L'INDE et PORTER DOUBLE FORCE, à vendre en douane et en magasin, par M. A. DE LIZARDI & Co. 8 mars—1m rue Bienville No 52.

Les Orphelines !

Une foire au profit des Orphelines de l'Ouvroir du 3me District sera ouverte lundi 11 du courant, dans la salle de l'Armory, rue du Camp, et durera toute la semaine. Les directrices de l'Asile sollicitent la générosité publique au bénéfice des enfants ... 6 mars—à 16m

A vendre pour cause de départ,

PLUSIEURS Propriétés situées dans le Second et dans le Troisième District. Aussi—Deux Ocoteries bien achalandées. Le tout à des conditions fort libérales. S'adresser au No 33, Passage de la Bourse, ou No 160, rue des Français. J. BUREL, Agent. 7mars—5f

Vaste Bureau à louer,

RUE CONTI, No 15, au premier, entre Chartres et Vieille-Levée. Ce bureau est éclairé au gaz et vient d'être peint à neuf. S'adresser à B. ANTONINI & E. RICHARD, au rez-de-chaussée. 25fev—1m

HOPITAL HAYES

Ci-devant Hopital LUZEMBERG.

POUR toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. L'emplacement (RUE DES CHAMPS ELYSÉES) en est admirable. Mis sur le pied d'une Maison de Santé, l'établissement jouit aux attributions du chez soi les avantages d'un Hôpital. Il a des chambres spéciales pour les maux d'yeux.

—*Conditions*—

Salles..........$1.00 par jour.
Salles particulières..... 2.00 "
Chambres particulières..... 3.00 "
Esclaves........ 1.00 "

On exige, à l'entrée du malade, un dépôt pour dix jours ou des références. Les personnes qui désireraient se faire traiter sont priées de s'adresser à l'Hôpital ou au bureau du Dr. Hayes, rue Bourbon, No 13. 11 mars—1 an

SUIVANT acte passé en l'étude de J. Cuvillier, notaire public, les soussignés ont, ce jour, formé une société en commandite sous la raison de FERRIER & REIMONENQ, pour les affaires de commission en général. Nouvelle-Orléans, 4 mars 1861. A. FERRIER, F. REIMONENQ, } Associés actifs. PIERRE POUTZ, associé commanditaire. 4 mars—au 6 av

SUCCESSION L. A. GARIDEL SENIOR.

LE soussigné invite les personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre la succession d'avoir à les présenter sous dix jours à partir de la date du présent avis. HENRY GARIDEL, Administrateur, 9 mars—10 f A la Banque de la Louisiane.

EN débarquement de la barque Fanny Eisler arrivée de Marseille—100 caisses de vermouth Noilly Prat & Co. 100 paniers huile Plagniol, 22 onces. 25 do do 20 do. A vendre par X. LAMBERT, 4 mars Rue des Magasins, No 52, ancien 82

Grocerie à Vendre.

Pour cause de Départ.

LE PROPRIETAIRE de la Grocerie connue sous le nom de F. Blanchet, à l'encoignure des rues Douane et Dauphine se retirant des affaires, offre en vente cet établissement. L'acquéreur pourra s'assurer en outre le bail de la maison, pour cinq ans, ou plus. La grocerie est bien achalandée et parfaitement approvisionnée de marchandises. S'adresser sur les lieux. 11 mars—1 m.

Demande de Cuisinier.

ON demande de suite un bon CUISINIER blanc ou de couleur. S'adresser à D. José Amoros, rue St-Antoine No 76, Troisième District. 11 mars—3

EAU-DE-VIE—300 ... pipes eaux-de-vie Cognac de diverses marques, à vendre en douane par E. J. HART & CO, 7 mars rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $35
Tous les perfectionnements !
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS !
DAVIS BROTHERS, 3mars—1 mo No 93, rue du Camp

Patente de Fairbanks,

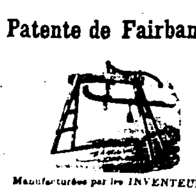

Manufacturées par les INVENTEURS, —ET— ADAPTEES A TOUTES LES OPERATIONS —DE— **PESEURS.**

Il se trouve parmi ces balances :

BALANCES D'ENTREPOTS, BALANCES DE MAGASINS, toutes espèces, BALANCES DE FONDERIES, BALANCES D'HABITATIONS, BALANCES A FOIN ET A CHARBON, BALANCES DE CHEMINS DE FER, BALANCES DE PHARMACIENS.

Nous manufacturons en outre et vendons sur ce marché à une réduction, d'excellentes

Montures, Fléaux et Crochets

Pour peser le Sucre, le Coton, le Tabac, &c.

FAIRBANKS & Co, Principal Entrepôt de Balances du Sud, 2 sem—1 m ... Rue du Camp No 93

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle Orléans.

Nouvelle-Orléans, 4 mars 1861.

☞ Avis est par le présent donné que conformément à ... Acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé Acte pour consolider la dette de la Nouvelle-Orléans et pourvoir au gouvernement et administration de ses affaires, approuvé le 23 février 1852—Des propositions cachetées seront reçues, pour la vente ..., jusqu'à la somme de DEUX CENT VINGT MILLE DOLLARS, jusqu'au ... prochain. Les propositions devront être adressées à O. DE BUYS, Secrétaire, et endossées propositions pour la vente de Bonds. Jno. T. MONROE, Maire, Adam GIFFEN, Trésorier, V. DUPLESSIS, Contrôleur, L. E. FORSTALL, Président. Comité des Finances des Aldermen, ADOLPHE DUPRÉ, Président. Comité des Finances des Assistants Aldermen. O. DE BUYS, Secrétaire.

Institution Lefoullon.

MME et Mlle LEFOULLON préviennent les familles ... [illegible] ... 4 mars—8f

EPICES—75 sacs poivre ... muscade, ... A vendre par B. TURPIN, 2 mars 93 rue Vieille Levée

Printemps. Printemps.

Giquel & Jamison, 140, rue du Canal,

ONT ... [illegible] ... PRINTEMPS, ... GIQUEL & JAMISON, 140 rue du Canal, 16 fév entre St Charles et Carondelet

ST. CHARLES HOTEL, OU GRAND SOCIEDAD.

A VENDRE.

Le plus ancien Hotel de Vera Cruz, Mexique.

CET ancien Hôtel, ... [illegible] ... est maintenant mis en vente par son propriétaire, qui désire retourner en Europe. Ceux qui désireront en faire l'acquisition sont priés de traiter ... ROBIN.

Changement de domicile de G. DUPUY.

CE magasin ... [illegible]

Riz créole.

EN débarquement du bateau à vapeur Empire Parish, ... A vendre par FRED. AVET, Rue Vieille Levée Nos 59 et 61, entre Bienville et Conti. 27 fév—1m

AD. RINCK, PEINTRE EN PORTRAITS, No 7, rue Bourbon. 11déc

BITTER DES ARABES.

DEUX envois successifs de cette incomparable liqueur mettent à même de satisfaire aux nombreuses commandes qui ont été faites. Les effets en étant très avérés, la réputation en est aujourd'hui bien établie, ... Dépôt général : F. SANCHO, No 229 Vieille Levée. Succursale : A. CALONONE, encoignure Royale et St Maine. 28 jan—3 m—1re page

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGÉ.

DÉPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé. Les démangeaisons, dartres, boutons, écoulements de toute nature et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé. Ces spécialités seront ordonnées selon le cas ; s'adresser à F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon. P. S. Dépôt de tous les médicaments français patentés. 12 nov

RESTAURANT BOUDRO, *AU LAC,* TENU PAR **Philippe Billmann & Fçois Colomès**

Cette maison, entièrement réparée à neuf et agrandie dans ses dépendances, offre aux personnes qui visitent le lac une charmante retraite et une table bien approvisionnée. Les repas de corps et autres, pourront être commandés à l'avance en s'adressant au bureau du chemin de fer. L'ouverture de l'établissement aura lieu DIMANCHE 10 MARS

☞ Cet établissement possède en outre de charmantes logements de famille, entièrement séparés du Restaurant. Les personnes qui désirent passer quelques jours au lac trouveront aussi des chambres très confortables. 7 mars—1m

RESTAURANT des ETATS-UNIS

Au Lac Pontchartrain.

Le soussigné, successeur de Leclerc, a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il ouvrira son établissement le 10 mars courant. Cette maison, nouvellement réparée et agréablement située, ne laisse, sous ce rapport, rien à désirer. On y trouvera continuellement ce que le marché offre de plus exquis, et la cuisine, dirigée par Charles Dagnon, ... sera du meilleur goût. Les amateurs y trouveront un choix de vins et liqueurs. Le tout à des prix très modérés. 4mars— EMMANUEL PERODAT.

Avis aux Jardiniers.

LA société qui existait jusqu'à ce jour entre le soussigné et dame veuve RAVIGNOT, sous la raison de RAVIGNOT & RAPP, est dissoute d'un commun accord. Le sieur Rapp continuera pour son propre compte le commerce de graines de jardinage dans l'ancienne maison, rue St-Philippe, No 18. Il prie sa clientèle et le public en général de vouloir bien lui continuer sa confiance, étant à même de leur fournir des graines de premier choix, dont il vient de recevoir un assortiment complet, tant du Nord que de l'Europe. 7 mars—15f J. RAPP.

Mme DOMARTINI, née MEDINGER **SAGE-FEMME BREVETEE Par la Faculté de Médecine de Paris,**

OFFRE ses services aux dames de la Nlle-Orléans. Elle a exercé pendant DIX ANS sa profession à Paris. Mme DOMARTINI saigne et vaccine. Résidence, RUE STE ANNE 83, entre Bourbon et Dauphine. ☞ Consultations gratuites de midi à 2 heures. 30 janv—2m

MALADIES DES FEMMES.

MADAME MAURY,

Ex-interne de l'hôpital de Toulouse,

Reçue par la Faculté de Montpellier, CONCOURS 53 et 54.—1er PRIX.

MME MAURY annonce à sa clientèle que, tout en continuant sa profession d'accoucheuse, elle a ouvert un CABINET DE CONSULTATIONS pour le traitement des maladies de Femmes. Les dames envoyées par MM. les médecins sont visitées gratuitement. Vaccination le samedi de midi à 2 heures. Rue Bourbon, 214, entre St-Philippe et Dumaine. 22 fév—6m

COAL. CHARBON.

A SOIXANTE CENTS le baril. C'est du très bon charbon pour les familles. A vendre par P. H. WILLARD, Exchange Place, No 16, en face de 7mars—15f l'ancien bureau de Poste.

SARDINES—50 caisses de 100 demi-boîtes sardines sans arêtes, 50 caisses de 100 quarts boîtes sardines à l'huile, 200 caisses de 100 demi boîtes sardines à l'huile. A vendre par HENRY VALETON & Co., 4 mars 27, 29 et 31, rue Bienville

DIVERS—50 fréquins beurre de Goshen jaune extra, 50 barils sucre "crushed" Lovering, 5 boucauts figues de Smyrne, en tambours—en débarquement et à vendre par LANATA FRERES, 7mars 9 et 11 rue Jefferson

PORC—500 barils mess et *prime* épais, à vendre par GABRIEL PASCAL, 16 fév 97, rue de la Vieille Levée

BACON—Epaules, plats-côtés et jambons *prime*, à vendre par GABRIEL PASCAL, 16 fév 97, rue de la Vieille Levée

CIGARETTES—31,250 paquets de cigarettes de la marque "La Honradez," reçus tout récemment par le steamship Habana, et à vendre par 1 mars BORNIO & BROTHER, 34, rue Gravier

PEUT-ON Guérir d'une HERNIE?

ON LE PEUT EN S'ADRESSANT A *JOHN WRIGHT & CO.* Rue de Chartres, No 21 (AU PREMIER.)

DEPOT DE BANDAGES, &c.

☞ En annonçant à nos nombreux amis du Sud et du Sud-Ouest, cette nouvelle branche de notre maison établie depuis longtemps, nous les informons que nous nous sommes assurés les services d'un excellent ajusteur qui a une expérience de plusieurs années dans le traitement de la HERNIE sous toutes ses formes. Chaque bandage est fait selon le cas, et le métal n'en est pas corrosif. C'est un point important, car si un nègre avait besoin d'un bandage, la transpiration n'affecterait pas le métal et ce serait constamment une économie pour le maître. Les personnes qui s'adresseront à nous peuvent compter sur un traitement honnête. Il ne leur ne sera point imposé de bandages inutiles. ☞ Attention spéciale aux PETITS ENFANTS, aux ENFANTS et aux DAMES. ☞ Ceux qui demeurent hors de la ville sont invités à nous écrire s'ils désirent d'autres renseignements—Heures de consultation, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

DEPOT DE BANDAGES HERNIAIRES de **JOHN WRIGHT & Co** No 21........RUE DE CHARTRES........No 21 12 fev—3m,v

Dissolution de Société.

LA société en commandite qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison de G. W. DUNBAR & CO est dissoute, aujourd'hui d'un commun accord et G. W. DUNBAR est seul autorisé à liquider les affaires de l'ancienne maison. G. W. DUNBAR, O. VOORHIES, } associés actifs CYPRIEN DUPRÉ, associé commanditaire Nouvelle-Orléans, 26 février 1861.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une société en commandite et continueront le commerce en gros de bottes et de souliers, sous la raison G. W. DUNBAR, dans la rue des Magasins, No 7. G. W. DUNBAR, associé actif. CYPRIEN DUPRÉ, associé commanditaire Nouvelle-Orléans, 26 février 1861

Dissolution de Société.

La société qui a existé jusqu'ici entre les soussignés sous la raison ROUSSET & GENIN est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Les successeurs de ladite société, ROUSSET & VOORHIES sont chargés de la liquidation des affaires de la maison. A. ROUSSET, CHAS A GENIN, } associés actifs CYPRIEN DUPRÉ, associé commanditaire Nouvelle-Orléans, 21 février 1861.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui une société en commandite, sous la raison ROUSSET & VOORHIES, et continueront le commerce de quincaillerie et articles de ... de l'ancienne maison ROUSSET & GENIN, à l'ancien local, rue du Canal, No 63. A. ROUSSET, O. VOORHIES, } associés actifs. CYPRIEN DUPRÉ, associé commanditaire Nlle-Orléans, 26 février 1861. 1er mars—1m

Combustible à bon marché.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans 1er mars 1861

LE prix du coke est réduit à 35 cents le baril. Bureau rue de la Commune, No 120. Par ordre du Président N. O. J. TISDALE, 1 mars—12 Trésorier

FOULON & BROCARD, NOTAIRES PUBLICS, *Rue Royale, No 71.* 1er janv—3m

Demande.

ON demande, pour aider les Zouaves dans leurs représentations, 50 HOMMES accoutumés à se servir d'armes à feu. Ceux qui ... s'adresser ... Raimond, à l'Académie de Musique, lundi, mardi et mercredi de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 25 fev

Demande de cuisinier.

ON désire acheter ... un bon cuisinier créole, bien recommandé. S'adresser à B. Toledano rue de l'Union, No 12. 15 fev

ON DEMANDE

UNE dame française, capable d'enseigner le Français, la Musique et ... dans une famille ... S'adresser ... 16 fev

Pistolets Lefaucheux.

HEBERT & ESCOUSSE, 141 rue de Chartres.

ONT reçu par le ... quelques paires des Lefaucheux ... Carabine ... cartouches pour ... 2 fév

EN débarquement du navire Fanny Euler ... de Marseille— 75 barriques vin ... 100 caisses ... A vendre par J. N. CURIEN, 5 mars rue Toulouse No 20

EN débarquement ... du Havre ... véritable fromage Gruyère. A vendre par J. N. CURIEN, 5 mars rue Toulouse No 20

REÇU par le navire Stephen Baldwin, arrivé de Bordeaux et à vendre par le soussigné— 150 barriques vin rouge ... grand vin de Cantenac, 1858 de ... 50 do ... Ch St Julien Medoc 1858 do 8 barils do ... Haut Sauternes ... 5 ... fruits au vinaigre ... moutarde. A vendre par J. N. CURIEN, 11 mars No 20 rue Toulouse.

VINS—150 barriques vin rouge, 2 barriques vin blanc. En débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux, à vendre par 11mars J & J. TARDOS, No 45 Vieille Levée.

ASPERGES—20 douzaines grandes boîtes asperges de choix— En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 11mars—6t No 14, rue St-Louis

ASPERGES—15 douzaines demi-boîtes asperges de choix—20 do boîtes asperges entières. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 11 mars—6t No 14, rue St Louis

VIEUX BOURBON et RYE—300 barils venant d'arriver. A vendre par S. D. GRATIAA & Co, 11 mars 51 Douane

CONSERVES—10 caisses pâtés de foie, 10 caisses truffes noires—20 caisses haricots verts. A vendre par S. D. GRATIAA & Co. 11 mars 51 rue Douane

CHAMPAGNE—100 paniers Desormes, grands et petits—100 paniers Cordon-Vert, grands et petits—50 paniers Delbeck, quarts de bouteilles—20 paniers Verzenay, quarts. A vendre par S. D. GRATIAA & Co., 11 mars 51 rue Douane

VINS ROUGES—50 barriques bon vin de famille,—20 barriques vin de dessert. A vendre par S. D. GRATIAA & Co, 11mars 51 rue Douane

MARRONS—50 barils marrons de Savoie beaux, bien conservés, débarqués du navire Fanny Euler. A vendre par LANATA FRERES, 11 mars 9 et 11, rue Jefferson.

HEBERT & ESCOUSSE, 141 rue de Chartres

TOUS les ouvrages militaires pour infanterie reçus par le Cahawba, ... quelques exemplaires sur la cavalerie et sur l'artillerie. 2 fev

Résilles ! Résilles ! ET COIFFURES DE BALS, A vendre chez O. LELIEVRE & Co 174, rue Royale.

Reçu de Paris par la voie de New York 6 douzaines Résilles or et Solferino, de $8 réduites à $3 50 ... do or et Magenta, de $10 réduites à $3 50. 15 douzaines Résilles or et velours, de $12, réduites à $4 50. 10 douzaines Résilles soie et chenilles, de $5, réduites à $1 25. Un magnifique assortiment de Coiffures de Bals, depuis $1, jusqu'à $5. 5 janv

C. A. BARRIERE & FRERE, 130, rue du Canal. *Batisses Touro*

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, comprenant— ORGANDIES IMPRIMEES RICHES, JACONAT, PERCALES, PIQUÉ, GRENADINES. Des genres les plus récents et les plus recherchés. TOILES d'Irlande et Française pour chemises, à draps, damassées et ouvrées. NAPPES et SERVIETTES damassées. RIDEAUX mousseline et bobinet. GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE MENAGE. *ASSORTIMENT COMPLET DE BONNETTERIE ANGLAISE.* —Aussi— **Marchandises pour Habitations** KENTUCKY JEANS, LINSEY, LOWELL, ETOFFES rayées, Des meilleures fabriques du Sud. COUVERTURES FRANÇAISES et ANGLAISES, &c., &c. Qu'ils vendent à aussi bas prix que les mêmes marchandises peuvent être vendues dans les autres maisons. Ils invitent respectueusement les acheteurs à venir examiner leur stock. 25fév—

Solfège.

MADAME O. BOYER a repris ses classes de solfège pour l'instruction des enfants qui voudront acquérir connaissance des principes de la musique.—Les après-midi de 4½ à 5½. Trois piastres par mois. P. S.—Madame Workman continue à diriger les classes ... 15fev—1rep.

MAGASIN DE TAPIS, Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles, de la toile cirée de 3 à 21 pieds de large, nattes, droguets anglais et toile damassée pour dessus de tables. Abat-jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de coco pour bureaux, couvertures de tables et de pianos, &c., &c., à bas prix. 8 fev—ab A. BROUSSEAU & Co

AVIS.

MESSEEUWS & DUMONT ont l'honneur de prévenir le public et leurs amis en particulier qu'elles continueront, comme par le passé, à se charger de la confection des ROBES, CHAPEAUX &c. jusqu'à la réinstallation de leur magasin. S'adresser au premier, au-dessus du magasin, entrée rue Bienville. 19 fev—au 15 m

Mlle LEONTINE, Ex-première demoiselle en robes de **Mme P. ALBERT,** 84, Rue Royale, au premier.

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de Robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera, comme par le passé, à se justifier par son exactitude et le bon goût des articles qui sortiront de ses ateliers. 10 déc—6m

LOUIS DUFAU, avocat, Rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon. 1nov—1an

SOMNAMBULISME.

MME ALLUARD, rue Bourbon, 331, entre Ursulines et Hôpital, traite spécialement les maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Sur dix maladies, huit sont radicalement guéris. Dans les étouffements du catarrhe pulmonaire et de la phthisie, la guérison est prompte et infaillible ; dans les aliénations, gastrites, digestions de l'estomac, ... [illegible] ... Prix des consultations : trois piastres pour les ordinaires. 10 jan—6m

GENIEVRE DE HOLLANDE—30 pipes Genièvre de la marque St Bout de Ryndende et Zonen, en douane. Vin de Champagne — 25 caisses Champagne bonne qualité 1[2 bouteilles 20 do do. Absinthe Suisse—120 caisses de la marque E. Pernod, en magasin. Fromage Tête de Maure—24 caisses de 12 Fromages chaque d'importation récente. Huile d'Olive—350 paniers de la marque Avignon de Faiod, d'importation récente. Moutarde Française—50 caisses de 48 flacons chaque d'importation récente. Thé—1500 colis de Thé noir et vert de toute qualité. A vendre par W. M. VREDENBURGH, 28 fev No. 38 Vieille-Levée.

Brodequins Rossett.

6000 paires brodequins Rossett, de première choix. A vendre à des conditions libérales, par BLANCARD & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale. Mars

BIERE DE BAVIERE—Un nouveau lot vient d'être reçu. A vendre par DUNTZE & Co. 1 mars Encoignure Bienville & Canal.

☞ **L'Examen des Ecoles Publiques** du Troisième District commencera le 20 ce mois, 1861, dans l'ordre suivant, savoir :
MERCREDI, 20 de mars 1861, "The Girls' High School," encoignure des rues Champs Elysées et Craps.
MERCREDI, 3 d'avril 1861, "De Soto School," rue Mandeville entre les rues Bons-Enfants et Amour.
VENDREDI, 5 d'avril 1861, "Washington Boys School," rue Louise entre les rues Moreau et Levée.
LUNDI, 8 d'avril 1861, "Milneburg School," au lac Pontchartrain.
MARDI, 9 d'avril 1861, "Hancock School," aux Casernes.
MERCREDI, 10 d'avril 1861, "Le Breton Boys School," Chemin du Bayou.
JEUDI, 11 d'avril 1861, "Le Breton Girls School," Chemin du Bayou.
LUNDI, 15 d'avril 1861, "Seventh Ward School," encoignure des rues Français et Moreau.
MERCREDI, 17 d'avril 1861, "Washington Girls School," encoignure des rues Moreau et ...
MERCREDI, 24 d'avril 1861, "Boys' High School," rue Bagatelle entre les rues Bons-Enfants et Moreau.
LUNDI, 22 d'avril 1861, "Marigny School," rue ... entre les rues ... et ...
VENDREDI, 19 d'avril 1861, "Fillmore School," rue Bagatelle entre les rues Bons Enfants et Moreau.
Nouvelle-Orléans, 6 de mars 1861.
7mars—12 LS. LOMBARD, Surintendant.

Huile de Charbon et Entrepot DE LAMPES,

RUE DE CHARTRES, No 6,

20,000 gallons d'huiles Kerosine, Parafine et de Charbon

En magasin et de toutes des plus grandes et des meilleures fabriques du Nord et du Sud.

L'assortiment le plus grand et le plus complet de

LAMPES

A Huile de Charbon.

On n'en saurait trouver de semblable DANS LES ETATS CONFEDERES DE L'AMERIQUE,

A meilleur marché

que dans aucune autre maison de la ville,

Dans la rue de Chartres, No 6,

SEULE AGENCE DE L'INCOMPARABLE

HUILE

A CHARBON DE HALE,

Huile qui ... quinze pour cent ... de lumière de plus qu'aucune autre.

Huile de la Compagnie de Charbon Maysville.

H. C. COVERT, Successeur d'ARTEMON HILL.

N. B.—Toutes les huiles vendues dans cet établissement sont garanties pures et sans camphine ou autres fluides. 11mars—1rep

Avis aux actionnaires de la Compagnie d'Assurance Star.

LES Commissaires de liquidation de la Compagnie d'Assurance Star ont déclaré un dividende de 30 pour cent sur le capital de la Compagnie, lequel dividende sera payé sur demande à leurs bureaux, rue Carondelet, No 5. 11 mars—6 t

Banque du Commerce de la Nelle-Orléans.

Département des Travaux Hydrauliques 7 mars 1861.

UN dividende de CINQ PIASTRES par action a été déclaré par la Direction, payable le 1er avril, pour les ... et aux actionnaires de New-York chez R. W. Montgomery le 15 du même mois. S. E. PERCY 7 mars—jusq. 1er avril—2 f ps Secrétaire

Compagnie du Nouveau Théâtre de l'Opéra.

Nouvelle Orléans, 5 mars 1861.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 18 du courant de 7 à 1 ... dans la salle du Club, à l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse. Par ordre, 6mars—12f A. SCHREIBER, Secrétaire

MAISON DE SANTÉ

Et Traitement d'après les nouvelles Méthodes de Paris.

LE Dr PRAX reçoit des malades moyennant un ... [illegible] ... rue Ursulines No 57. Consultations de 9 ... heures du matin à 5 ... de l'après-midi. 2 fev—1 an 1re p.

AVIS AUX CONTRIBUABLES,

Jury de Police de Jefferson, rive droite

Gretna, 5 février 1861.

AVIS est par les présentes donné aux personnes résidentes et non résidentes de la paroisse Jefferson, rive droite ... que ... le Jury de Police ... [illegible] ... A. TOLEDANO, 7fev—3m ...

AVIS.

M. ANTOINE DUBUC, SECRETAIRE DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE St-LOUIS DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Bureau No 20, place St-Antoine.

INFORME le public ainsi que ses amis et connaissances, qu'il s'est intéressé avec M. J. BONNOT dans le magasin de fournitures d'enterrements et services funèbres, sur la rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale, No 51—lequel sieur BONNOT vient de recevoir par les derniers arrivages de PARIS et de LONDRES les

GARNITURES et INSTALLATIONS NOUVELLES,

blanches et noires pour

CHARS FUNEBRES et CORBILLARDS,

dans un genre nouveau, style européen, ainsi que tous articles concernant les funérailles, tels que cercueils en velours, drap et à la française, pièces de dessus et de croix de grandes et petites, toutes et blanches ... [illegible] ... prix. M. J. BONNOT profite de cette occasion pour informer le public et ses amis, ainsi que ceux de M. DUBUC, qu'il vient de ... [illegible]

Chars funèbres et Corbillards.

Les plus beaux et mieux ornés de la ville, et installés dans le style le plus récent de PARIS et de LONDRES, ... [illegible] ... entièrement, &c. Le sieur BONNOT s'occupera aussi de la construction, de l'ouverture et clôture des

TOMBES et FOURS dans le cimetière St-Louis.

Il se rendra aux domiciles des familles qui voudront bien placer leur confiance en lui, ... [illegible] ... M. JEAN BONNOT s'occupera de la commande du cierge de la cathédrale St-Louis, ... [illegible] 16 fev—6m

J. BONNOT, ENTREPRENEUR **De Pompes Funèbres,**

Emploie et vend à cet établissement, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale, des cercueils métalliques de Fisk et autres fabriques ainsi que ceux en acajou, noyer et autres bois et doublés en plomb, &c., &c.

Magasin 51.......Rue Ste-Anne.......51 16 fev—6m

GOTTSCHALK & MAGNER, NOTAIRES PUBLICS, *Rue Carondelet, No 33,* Au rez-de-chaussée, bureau du fond. 1erfev—1an

Louisiana Academy, Rue Hôpital, No 79, Entre Royale et Bourbon.

CETTE institution fondée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université de la Louisiane est maintenant en pleine activité. L'enseignement des langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique est confié à des professeurs distingués. Le latin, le grec sont enseignés sans rétribution supplémentaire. Un maître d'escrime chargé aussi des exercices militaires, est attaché à l'établissement. Les prix d'admission varient de $5 à $10, selon la force des élèves. 5 mars 1rep—1m

KRUG & CO., à REIMS.

400 PANIERS de Champagne de la marque ci-dessus, en débarquement des navires Stephen Crowell et Kate Dyer du Havre, à vendre par EUG. ROCHEREAU & C., Nos 16 et 18 rue St Louis. Nelle-Orléans, 4 février 1861.

Aux consommateurs de Gaz.

Compagnie du Gaz de la N. Orléans, 11 janvier 1861

A PARTIR du 1er janvier courant, le prix du gaz est réduit à quatre piastres par mille pieds cubes. Par ordre, N. O. J. TISDALE, 12 janv Trésorier

LOUIS, RESTAURATEUR, *Et Pension Bourgeoise,* Enc. du Passage de la Bourse et St Louis,

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant et qu'il tient

TABLE D'HOTE

A toute heure, et le consommateur pourra y venir à n'importe quelle heure ; le menu y sera de premier choix. Il offrira aux consommateurs, pour 50 cents : Un potage, au choix, Légumes, Poisson, Rôti, Entrée, Salade. Desserts assortis—Vin compris. Pension à vingt piastres par mois, service permanent de 7 heures du matin à 8 heures du soir. 22 janv—1 ... 1re p.

Seines, Eperviers & Trémailles *En chanvre et en coton.*

MESSIEURS les habitants et pêcheurs de profession trouveront chez le soussigné, au plus bas prix de ... un immense assortiment de seines en fil de chanvre et en fil de coton, de toutes chutes et longueurs, à mailles ordinaires et à très petites mailles, pour prendre les chevrettes. Les personnes qui voudront avoir des seines en fil de coton de chutes et longueurs ... [illegible] ... 14 fev P. LEVERRIER, 76 Chartres

AMANDES, NOIX, &c.—50 sacs amandes, coques tendres, 50 sacs noisettes, 100 sacs noix, en débarquement de la barque Ursina, de Palerme, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA, Jr., 7 mars Nos 62 & 64, rue Vieille Levée

VIN de Campagne attendu par le navire Australie Bell, du Havre : 20 paniers Ay Mousseux en bout. et demi bout. 20 do Crémant de Bouzy. A vendre par CHAUDET & NEF, 147 et 149, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

RHUM de la Jamaïque—A ... à vendre par BERNARD TURPIN, 28 fev—3f ...

ABSINTHE—50 caisses absinthe de Berger, ... Gooley, &c. ... E. J. HART & CO. 7 mars